

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an 1.00
Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion \$0.50
 Chaque insertion subséquente 0.15
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 19 JUIN 1882.

LE MOULIN ROUGE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

(Suite.)

—Monsieur de Lascars, reprit Tancrede d'Hérouville sans rien perdre de son sang-froid, je vous conseille de revenir au calme et à la prudence que votre situation commande ! évitez le scandale et le bruit ; vous devez les cacher plus que personne !... Je vous connais, monsieur de Lascars, et quiconque vous connaît se défie !... Je vous observe depuis l'instant où vous êtes venu vous asseoir à cette table... Mes yeux n'ont pas quitté vos mains... J'ai vu distinctement, à chaque coup, l'adresse infâme remplacer le hasard loyal, et les cartes filer sous vos doigts. Lascars, que la colère et la honte suffoquaient, faisait des efforts inouïs pour parler, mais ne pouvait articuler un seul mot.

Le marquis d'Hérouville reprit, en s'adressant à l'une des personnes qui se trouvaient les plus rapprochées des joueurs :

—Monsieur de Montauran, ayez, je vous prie, la complaisance d'étaler sur la table le jeu dont cet homme allait se servir, et veuillez aussi retourner la dernière carte... J'ai la certitude matérielle que cette carte est un roi, et la certitude non moins formelle que trois atouts, si ce n'est plus, accompagnent ce roi...

Le gentilhomme à qui Tancrede venait de s'adresser fit à l'instant même droit à sa requête.

Il retourna le roi de cœur. Parmi les cartes étalées se trouvaient la dame, le valet et l'as de cœur...

—Vous le voyez, messieurs, continua le marquis d'Hérouville, s'il vous avait été possible d'admettre que je formulais trop légèrement une accusation si grave, il vous serait maintenant impossible de conserver l'ombre d'un doute...

—La preuve est, en effet, sans réplique, répondit monsieur de Montauran, n'est-ce pas votre avis, messieurs ?

—Oui, oui, s'écrièrent avec une évidente conviction les habitués des salons de Cydalise. Le marquis a cent fois raison !...

—Et maintenant, monsieur de Lascars, poursuivit Tancrede en lâchant le poignet du joueur déloyal et en cessant de peser sur son épaule, il y a là cent mille livres qui sont à vous... D'où vous vient cette somme ?... où l'avez-vous volée ? Je n'ai point à m'occuper de cela puisqu'elle ne sort pas de nos poches... reprenez-la donc et allez-vous-en !...

Aussitôt que Lascars se sentit délinqué de l'étreinte de ces deux mains qui le clouaient sur place, il se releva et il offrit aux regards le terrible spectacle d'un visage livide, décomposé, hideux.

Ses yeux s'injectaient de sang, ses lèvres pâles grimâçaient, une ride profonde et d'un aspect sinistre se creusait sur son front, des flocons d'écume blanche se formaient aux coins de sa bouche.

Les nombreux spectateurs qui maintenant s'entassaient autour de nos personnages (car le bruit d'une querelle avait attiré dans le dernier salon tous les hôtes de Cydalise), s'écartèrent à l'instant, par un mouvement instinctif et machinal, pour laisser un passage libre...

Mais Lascars ne songeait guère à battre en retraite...

Tancrede d'Hérouville, debout en face de lui, impassible, la tête haute, les bras croisés sur la poitrine, l'enveloppait d'un regard chargé de mépris.

Lascars fit un pas vers le marquis,

et d'une voix étrange, méconnaissable, très-basse, mais parfaitement distincte, il lui dit :

—Vous m'avez appelé voleur !... Tancrede fit un signe affirmatif.

—Eh bien ! reprit lentement Lascars, jetant ses paroles une à une au visage de son adversaire, vous en avez menti !... entendez-vous, monsieur ! vous en avez menti !...

Le marquis d'Hérouville haussa les épaules.

—Des injures parties de si bas, répliqua-t-il, ne sauraient monter jusqu'à moi !... vous êtes démasqué !... vous n'avez rien à faire ici désormais !... Allez vous en donc, je vous le répète, sinon des gens de police viendront vous jeter dehors, et je crains pour vous, monsieur, qu'au lieu de vous laisser libre, comme je le fais, ils ne vous mettent en lieu sûr !...

—Vous m'avez outragé, continua Lascars avec une rage froide plus effrayante que le délire, même la fureur, vous m'outragez encore !... vous m'en rendez raison !...

Le marquis haussa les épaules pour la seconde fois.

—Tenez, dit-il, vous êtes fou !

—Et vous, cria le baron, vous êtes lâche !... oui, lâche !... répéta-t-il en voyant un éclair d'indignation passer dans les yeux du marquis. Oui, trois fois lâche, si vous refusez de croiser l'épée avec un gentilhomme que vous insultez !

—Gentilhomme ! dites-vous, répliqua M. d'Hérouville, je n'en crois rien, car noblesse oblige !... Non, vous n'êtes pas noble, ou vous ne l'êtes plus, vous qu'un ordre royal a banni de la cour pour cause d'indignité et d'infamie !... (Vous voyez que je vous connais bien, monsieur le baron de Lascars.) Chevalier d'industrie, fripon, voleur au jeu, la caste dont vous vous prétendez issu vous renie et vous chasse !... Si vous avez été gentilhomme autrefois, vous êtes aujourd'hui dégradé !...

Lascars se sentait pris de vertige.

Son visage, livide un instant auparavant, devenait pourpre, comme celui d'un homme que l'apoplexie va foudroyer...

D'un geste rapide, il détacha ou plutôt il arracha sa cravate qui l'étranglait.

Il frappa du pied le sol qui se déroba sous lui, et il cria :

—Marquis d'Hérouville, pour la dernière fois, voulez-vous vous battre avec moi ?

Tancrede lui tourna le dos et répondit par-dessus l'épaule :

—Est-ce qu'on se bat avec un fripon ! drôle, allez-vous faire pendre ailleurs !...

Lascars chancela. On put croire, pendant une ou deux secondes, qu'il allait s'abattre et rouler sans connaissance sur le tapis, mais il n'en fut rien. Les symptômes d'ancêtrement disparurent, sa poitrine oppressée se gonfla, il tira son épée, il bondit vers M. d'Hérouville, il le contraignit à se retourner en le saisissant par le bras, il lui frappa la joue du plat de son arme, et il dit ou plutôt il râla ces mots :

—Lâche ! te battras-tu maintenant ?

Les spectateurs, haletants d'effroi, voulurent se précipiter entre les deux hommes.

—Laissez faire, messieurs, laissez faire ! ordonna Tancrede avec le même calme prodigieux dont il faisait preuve depuis le commencement de cette scène, on ne croise point l'épée avec un voleur, c'est vrai ; mais on peut, sans déroger, se défendre contre un assassin !...

Et, déglanant alors à son tour, il se mit en garde avec la promptitude de l'éclair.

La foule recula.

En moins d'une seconde, un espace circulaire assez vaste se trouva libre autour des adversaires.

Les hôtes du tripot devenaient maintenant avides d'assister à ce spectacle étrange de deux gentilshommes

prêts à s'égorger dans un salon splendide, sous les clartés éblouissantes que versait à profusion le lustre et les girandoles.

Cydalise seule, désespérée d'une scène violente et scandaleuse qui ne pouvait manquer de compromettre au plus haut point la bonne renommée de sa maison, poussait les hauts cris, pleurant à chaudes larmes, sans égard pour le rouge et pour le blanc qui couvraient ses joues, et faisait voler autour d'elle des nuages parfumés de poudre à la maréchale, en arrachant à pleines mains, non ses cheveux, mais ses fausses nattes !...

Les lames s'engagèrent. Lascars et Tancrede étaient à peu près de même force ; les deux épées de parade, légères et pointues comme des aiguilles, offraient une longueur égale. Les chances du combat semblaient donc parfaitement équilibrées, mais la fureur aveuglait le baron, tandis que le sang-froid insatiable du marquis donnait à ce dernier un avantage manifeste.

Dès les premières passes les témoins du duel, tous passés maîtres dans la noble science de l'escrime, virent clairement que Lascars n'avait qu'un but : frapper mortellement ! et qu'il visait au cœur de son adversaire, sans souci de se découvrir lui-même, tandis que M. d'Hérouville se bornait à parer les coups, ce qu'il faisait avec une habileté prodigieuse et un bonheur persistant.

Lascars, furieux de trouver sans cesse une muraille d'acier entre la pointe de son épée et la poitrine qu'il voulait atteindre, redoublait de rage et d'efforts...

A ce jeu il s'épuisa vite. Les veines de son front se gonflaient ; de grosses gouttes de sueur ruisselaient sur ses tempes et sur ses joues, ses jambes devenaient tremblantes, et sa main, agitée de frémissements convulsifs, ne portait plus que des coups mal assurés.

Le moment qu'attendait Tancrede d'Hérouville était arrivé.

—Il faut en finir... murmura-t-il.

Changeant de tactique aussitôt, il battit, à trois reprises le fer de son ennemi, puis liant ce fer avec une adresse et une force irrésistible, il le fit tomber à ses pieds.

Lascars se baissa vivement pour ressaisir son arme.

Mais déjà le marquis l'avait devancé.

Prompt comme la foudre, Tancrede se redressa, tenant à la main l'épée du vaincu, et il s'écria :

—Cette lame déshonorée ne servira plus à personne !...

En même temps, saisissant la tige d'acier par la poignée et par la pointe, il la brisa sur son genou et il en jeta les morceaux derrière lui.

—Mon rôle en cette affaire est fini ! continua-t-il, celui des laquais commence !... Qu'ils mettent cet homme à la porte !

Un instant après, Roland de Lascars, tête nue, sans épée, la pâleur au front, la haine et le désespoir dans l'âme, traversait au milieu des huées de la valetaille, la cour de l'hôtel de Cydalise et s'enfonçait, chancelant, parmi les ténébreaux profondeurs de la rue Saint-Honoré, et tout en marchant, il balbutiait :

—Je me vengerais, jussais-je y laisser ma vie !... Tu me fais verser des larmes de honte ; marquis d'Hérouville, eh bien, en échange, moi, te l'arracherai des larmes de sang !...

Dans les salons que nous venons de quitter, les gentilshommes s'empresaient autour de Tancrede, et le félicitaient à qui mieux mieux de sa conduite et de sa victoire.

(A continuer.)

The Noon Gun Polka
 50 cents

AVIS aux MARCHANDS

Pipes de Bruyere,
 ET
D'Ecume de Mer
 DE TOUS GENRES,
TABAC AFUMER.
 EN GROS.



Cigares et Cigarettes
 DE TOUTES QUALITÉS.
 Porte-Cigares, Sacs à Tabac, etc.
Tabac à Priser
 EN GROS.

Nouveaux Articles de Printemps !

Nous désirons informer d'une manière toute spéciale, les marchands de détail de la ville et de la campagne, qu'ils peuvent faire aujourd'hui un choix parfaitement satisfaisant des articles propres à leur commerce, en venant visiter l'assortiment sans rival que chaque jour nous rendons plus complet.

Les ordres qui nous sont adressés de n'importe quelle partie du pays sont remplis avec exactitude et célérité.

B. HOUDE & Cie.,

Marchands de Gros de Tabac, Cigares, Pipes, etc., etc., etc.

328, Rue et faubourg St. Jean, Québec.

MANUFACTURE : Coin des rues Richelieu et Sainte Claire.

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 30 DU COURANT, inclusivement, pour la construction de nouvelles écuries au Château de Spencer Wood.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce Bureau tous les jours, à compter du 20 DU COURANT, de 10 heures a.m. à 4 heures p.m.

Les soumissions devront être endossées : "Soumission pour écuries à Spencer Wood." Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre
 ERNEST GAGNON,
 Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics. Québec, 14 juin 1882.
 N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.
 14 juin 1882.

Avis aux Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à SAMEDI, le 15 JUILLET prochain, inclusivement, pour l'érection d'un nouveau Palais Législatif à Québec.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, tous les jours, à compter du 25 DU COURANT, de 10 heures a.m. à 4 heures p.m.

Les soumissions devront être endossées : "Soumission pour Palais Législatif." Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
 ERNEST GAGNON,
 Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics. Québec, 14 juin 1882.
 N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.
 14 juin 1882.

CULTIVATEURS !!

Les Faucheuses, Râteaux et Moissonneuses de Cossitt & Frère, sont les meilleurs.

Offerts en vente dans toutes les paroisses. Voyez nos agents pour les prix et conditions.

P. T. LEGARÉ, Agent général.
 Entrepôt de COSSITT & FRÈRE :
 401, rue St. Valier, St. Sauveur, Québec.
 5 mai 1882—3m

JULES TESSIER
 AVOCAT

No 15 RUE BUADE
 Ancien bureau de la société Suzor et Tessier, Québec.
 15 juin 1882—1m

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Le soussigné recevra des soumissions cachetées jusqu'au 1er JUILLET prochain, pour le nivellement et le pontage de la section-est de l'embranchement St. Charles depuis la station de St. Charles, sur le chemin de fer Intercolonial, jusqu'à un certain point situé à environ huit milles à l'est de cette station.

On peut voir les plans, devis et spécifications des travaux au bureau du chef de station, à la Pointe-Lévis, à compter du 17 JUIN prochain inclusivement.

Un chèque certifié de banque de mille piastres devra accompagner chaque soumission comme garantie de bonne foi de la part du soumissionnaire, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire néglige ou refuse de prendre le contrat des travaux, s'il en est requis.

La personne dont on acceptera la soumission sera tenue de déposer au crédit du receveur-général, comptant ou en bons du gouvernement un montant de cinq pour cent du prix brut du contrat.

On devra marquer les soumissions à l'endroit "soumissions pour le nivellement de l'embranchement de St. Charles."

D. POTTINGER,
 Surintendant en chef.
 Bureau du chemin de fer }
 Moncton, N. B., }
 26 mai 1882. }
 29 mai 1882.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Le soussigné recevra des soumissions cachetées jusqu'au PREMIER JUILLET prochain pour le nivellement et le pontage d'une nouvelle section de l'embranchement Saint Charles depuis le quai Chabot près de la Pointe-Lévis, P. Q., jusqu'à un certain point à environ quatre milles et demi à l'est de l'endroit où la ligne se raccordera avec l'extrémité-ouest de la section déjà annoncée.

On peut voir les plans, devis et spécifications des travaux au bureau du chef de station à la Pointe-Lévis, depuis le 17 JUIN prochain inclusivement. Un chèque de banque certifié de mille dollars devra accompagner chaque soumission comme garantie *bona fide*, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire néglige ou refuse de prendre le contrat lorsqu'il en sera requis.

On exigera de la personne dont la soumission sera acceptée qu'elle dépose au crédit du receveur-général, comptant ou en bons du gouvernement, une somme de cinq pour cent sur le prix brut du contrat.

Les soumissions devront porter à l'endroit les mots "soumissions pour le nivellement de l'embranchement."

(Signé) D. POTTINGER,
 Surintendant en chef de l'Intercolonial.
 Bureau du chemin de fer }
 Moncton, 6 juin 1882. }
 7 juin 1882.

DEBENTURES

De la cité des Trois-Rivières

Le soussigné recevra, d'hui au 26 JUILLET COURANT, des offres pour l'achat de 150 débentures de la Corporation de la cité des Trois-Rivières,

De \$500 chacune, payables en 20 ans et portant intérêt payable semi-annuellement, le 1er Mai et le 1er de Novembre, au taux de cinq pour cent par année.

Le fonds d'amortissement des susdites débentures est de deux pour cent par an.
 J. G. A. FRIGON,
 Secrétaire-trésorier.
 Hôtel-de-Ville, }
 Trois-Rivières, 1er juin 1882. }
 Québec, 1 juin 1882—18f

ANNONCES NOUVELLES.

On demande. Québec Ouest—L'hon. Thos. McGreevy. Jenne fille demandée. Dissolution—Fyfe & Leitch. Librairie contemporaine—A. O. Raymond. Maison à louer—Frs. Gingras. Voitures à vendre—J. B. Martel. Salle de Musique. Vente à la folle enchère—Oct. Lemieux & Cie. Excursion—J. R. Woodward. Avis aux entrepreneurs—Ernest Gagnon. grand encan mensuel de meubles très élégants, argenterie, etc.—Oct. Lemieux & Cie. Chemin de fer du Grand Tronc. Robes pour dîners et réceptions—Glover Fry & Cie. Ligne Allan—Allans, Rae & Co., Agents.

QUEBEC,

LUNDI, 19 JUIN 1882.

DEMAIN.

Nous voici à la veille du scrutin. Demain, par toute la Confédération, le peuple se prononcera sur la politique du ministère. Il est impossible, qu'en face de la prospérité générale, le verdict ne soit pas favorable au gouvernement. Quelques élections peuvent varier, mais la majorité ministérielle restera tout probablement la même. Dans notre province, dans les provinces maritimes, il n'y a pas de doute; il n'y en a guère non plus dans Ontario, quoique ce soit de ce côté que porte le plus grand effort de l'opposition, mais sir John s'appuie sur de fortes positions et défie l'assaut de M. Blake.

Deux grands faits dominent la situation. Le premier, c'est que, depuis quatre ans, la prospérité publique a été grandissant et qu'elle prend chaque jour un nouvel essor. La réaction est aussi forte qu'a été la crise et depuis longtemps en a effacé la trace. Le pays ne veut pas s'arrêter dans cette voie et reprendre le chemin de la ruine. Il entend poursuivre sa marche en avant.

Sir John peut adresser au pays les paroles que M. de Bismarck prononçait à l'une des dernières séances du Reichstag: Voyez l'état florissant du commerce des Etats-Unis sous un régime de protection beaucoup plus étroit que le nôtre. Ne voulez-vous pas prendre modèle sur eux?

Pendant trente ans et plus, orateurs et écrivains libéraux ont dit au peuple: Prenons donc modèle sur les Etats-Unis! Aujourd'hui que le gouvernement se rend à leur avis, ils en changent et ils cherchent à nous détourner de la voie vers laquelle ils ont tenté si longtemps de nous diriger.

Le second fait qui domine la situation, c'est que, durant ces quatre années, dans le maniement de tant de grandes affaires, le gouvernement n'a pas commis une seule de ces fautes d'administration que les meilleurs gouvernements ont tant de peine à éviter. Il est resté irréprochable autant qu'inattaquable. Certes, le ministère libéral avait les plus honnêtes intentions du monde; et cependant, certains faits, échappés à sa vigilance et recueillis par d'ardents adversaires, s'élevaient contre lui et menaçaient de compromettre en quelques points sa haute réputation d'intégrité. Sir John a su, durant ces quatre ans, éviter pareil écueil, et sa gestion des affaires publiques peut braver le plus sévère examen.

La question du Pacifique, qui paraissait à nos politiques aussi insoluble que la question d'Orient aux politiques d'Europe, est aujourd'hui réglée. L'Ouest, ignoré hier, est envahi maintenant. M. Blake lui-même subit l'entraînement général, et le prix qu'il met aux terres donne le démenti à ses an-

ciens calculs et dépasse les prévisions des optimistes eux-mêmes.

L'opposition subit la plus grande des humiliations que puisse subir un parti. Non seulement, elle n'a pas de politique fiscale à elle, claire et définie, mais encore il lui faut adopter celle du ministère, et s'agenouiller à côté de lui devant les autels de la protection qu'elle jurait naguère de renverser.

En désespoir de cause, elle se rejette sur les questions sectionnelles et tâche d'ameuter Ontario contre Québec.

Le sort du ministère étant au-dessus de tout doute, l'important pour nous est que notre province présente un front uni à Ottawa et soit en situation de repousser toute agression, en même temps que d'exercer dans sa plénitude sa légitime influence. Ce qui est vrai et sage pour la province l'est également pour le district de Québec qui doit s'arranger de façon à obtenir sa large part dans les grandes améliorations publiques qui se préparent, à ne rester en arrière d'aucune autre partie du pays dans l'ère de progrès ouverte devant nous.

COMTÉ DE QUÉBEC.

Le district de Québec doit à l'hon. M. Caron le subside fédéral qui assure la construction du chemin du lac St-Jean. C'est un titre de premier ordre à la reconnaissance publique et à l'appui de tous les citoyens qui mettent l'intérêt du pays au-dessus de tout le reste. Voter contre M. Caron, c'est en réalité déclarer qu'il a eu tort de penser que nous avions à cœur cette grande entreprise, d'y avoir consacré trois ans d'efforts opiniâtres, d'avoir mis en jeu son influence et sa position pour atteindre ce but patriotique; c'est blâmer sir John de s'être rendu, malgré toutes les considérations de politique générale qui militaient contre le projet, à une demande qu'on lui représentait comme appuyée par toute notre population.

M. Caron est au début de sa carrière ministérielle, et c'est là un gage de ce qu'il pourra faire dans la suite pour le progrès du district de Québec et le développement de ses ressources. Il est jeune, actif, énergique, bien posé, son rôle à Ottawa ne peut que grandir, si le comté qui l'a porté en Parlement lui reste fidèle et lui donne demain la même majorité que le 17 septembre 1878.

LÉVIS.

L'élection de l'hon. M. Blanchet à une grande majorité est absolument certaine; mais cette majorité doit être portée à son plus haut chiffre, afin de marquer d'une façon éclatante la popularité dont jouit cet homme d'Etat si digne de respect, en même temps que la reconnaissance publique à l'égard du gouvernement auquel la rive sud doit l'embranchement Saint-Charles.

QUÉBEC-OUEST.

M. Humphrey ne s'est présenté que pour empêcher une élection par acclamation; mais il ne saurait empêcher la quasi-unanimité des électeurs de voter pour l'hon. M. McGreevy. Une élection à la majorité que va obtenir M. McGreevy vaut une élection par acclamation. Le chiffre même de cette majorité dépend du zèle des électeurs. Ce zèle ne fera pas défaut et chacun se rendra au scrutin aussi ponctuellement que si la lutte était sérieuse.

QUÉBEC-EST.

M. Rhéaume est venu à la dernière heure; mais le travail était fait depuis longtemps. L'élection d'un député ministériel à Québec-Est était mûre. La popularité personnelle de M. Rhéaume a fait le reste, et aujourd'hui, dans les calculs des politiques, Québec-Est est mis au rang des divisions sympathiques à la politique protectionniste,

dont les bienfaits se font sentir nulle part davantage que dans les centres manufacturiers.

QUÉBEC-CENTRE.

Les trois divisions de Québec, reconnaissant tout ce que le gouvernement a fait pour elles, tout ce qu'il peut faire, éliront demain trois députés ministériels Québec-Centre ne restera pas en arrière de Québec-Ouest et Est, et M. Bossé ira prendre à la Chambre la place qu'il devrait y occuper depuis longtemps.

PORTNEUF.

Peu de députés ont travaillé avec plus d'énergie que M. Vallée à faire sentir l'influence de leur comté en Parlement. Il a pris une part active et sérieuse aux travaux de la Chambre. Le renouvellement de son mandat lui est garanti par les services qu'il a rendus, garanti par ceux, de plus en plus marqués, qu'on attend de lui.

MONTMAGNY.

M. Landry n'est pas de ceux qui, à la Chambre, se laissent écraser par leurs adversaires, ou confisquer par leurs amis. Il sait s'affirmer à propos; il ne lâche pas prise lorsqu'il tient une question dont il juge la solution opportune. Dans l'affaire de l'embranchement Saint-Charles, il a déployé une persévérance qui l'a fait triompher de tous les obstacles. Notre district a besoin de députés de cette trempe.

BELLECHASSE.

M. Amyot n'a fait qu'une session, mais cette session en vaut plusieurs, et bien des députés font tout un Parlement qui n'ont point à montrer pareil état de services. Talent, bonne volonté, vigueur, indépendance et dévouement: il possède toutes ces qualités d'un bon député, toutes ces promesses d'un député d'avenir.

MONTMORENCY.

Habitué au travail, rompu aux affaires, M. Valin sait conduire les affaires des autres comme il sait conduire les siennes, et ses efforts auprès du gouvernement sont couronnés de succès comme ses efforts dans sa propre carrière, si heureuse et si digne d'estime. Le comté de Montmorency peut compter sur lui en toute circonstance, et pour demain il a raison de compter sur le comté de Montmorency.

BEAUCE.

Si un mérite solide et de bon aloi, un dévouement à toute épreuve, sont des titres qui s'imposent au respect des électeurs, non-seulement l'élection de M. Bolduc est certaine, mais encore sa majorité sera parmi les plus considérables obtenues à ces élections.

L'ISLET.

Comme ami dévoué de son pays, comme esprit studieux, éclairé, convaincu, M. Chouinard mérite un mandat: il l'obtiendra.

Comme dans les comtés que nous venons de nommer, Mégantic, Charlevoix, Rimouski, Lotbinière, Drummond et Arthabaska, feront leur devoir et éliront les candidats ministériels.

UNE OPINION LIBÉRALE.

On lit dans le *World*, journal libéral de Toronto:

Un grand nombre de libéraux répètent sans cesse que l'opposition n'est pas hostile à la politique nationale. Peut-être ne le sont-ils pas eux-mêmes; mais nonobstant leur opinion et la déclaration de M. Blake, le parti réformiste est lié par les discours prononcés par MM. Alexander MacKenzie, sir Richard Cartwright, John Charlton, David Mills, et par les écrits de journaux reconnus comme les organes les plus fidèles de l'opposition, tels que le *Globe*, de Toronto; l'*Expositor*, de Brantford; le *Times*, de Hamilton; l'*Advertiser*, de London; le *Witness*, de Montréal, et le *Free Press*, d'Ottawa.

Nous ne pensons pas commettre une injustice envers ces messieurs, ni envers les journaux ci-dessus mentionnés, en disant qu'aujourd'hui, tous et chacun d'eux sont décidément hostiles à la politique nationale, non seulement quant à ses détails, mais, de plus, quant à son véritable principe—le développement des industries nationales. Nous avons sous les yeux les derniers discours de ces messieurs, ainsi que les derniers numéros des journaux en question, et ces discours et ces écrits sont hostiles à la politique nationale.

Nous ne voulons pas, pour un instant, les priver du droit d'exercer leur opinion, car nous les respectons dans leur personne et dans leurs opinions; nous ne comprenons pas, cependant, comment on peut prétendre que l'opposition n'est pas hostile à la politique nationale.

INFORMATIONS.

—Le *quorum*, à la Chambre des Communes, est, on le sait, de vingt voix. Il y a déjà vingt députés ministériels plus par acclamation.

—C'est par erreur qu'on a annoncé que M. Lamy, candidat libéral à Saint-Maurice, s'était effacé.

—La présentation des candidats pour les élections fédérales dans la Colombie Britannique aura lieu le 13 juillet, et la votation le 23 juillet. La présentation des candidats pour les élections provinciales aura lieu le 10 juillet, et la votation le 24.

—La sentence arbitrale a été rendue unanimement le 14 à Ottawa, par les trois arbitres MM. W. Shanly, Chs. Odell et Sandford Fleming, ingénieurs civils, accordant \$147,573 à l'hon. Thos. McGreevy, sur sa réclamation contre le gouvernement de Québec, qui était plus de \$1,700,000 (donnant environ 1/12). La sentence a été signifiée par L. N. Dumouchel, notaire, à Québec, aux deux parties, le lendemain.

—Un souvenir du temps passé. Avant 37 et même après l'Union, les femmes votaient au Canada. Ainsi aux élections de 1832-3, 200 dames prirent part au vote à Montréal. Cela n'était pas du goût de M. Papineau, qui disait au Parlement:

"Il est ridicule, il est odieux de voir traîner aux hustings des femmes par leurs maris, des filles par leurs pères, souvent contre leur volonté. L'intérêt public, la décence, la modestie du sexe exigent que ces scandales ne se renouvellent plus."

Protectionnistes, votez pour l'hon. M. Caron, l'hon. M. McGreevy, l'hon. M. Blanchet, M. Bossé, M. Rhéaume.

EN NOMINATION.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Table with columns: Ministeriels, Opposition. Lists names of candidates for various constituencies like Beauce, Bellechasse, Berthier, etc.

QUEBEC-EST.

Il y aura ce soir à 7 heures, au coin des rues Saint-Ours et Saint-Joseph, grande assemblée des électeurs favorables à la candidature de M. J. P. Rhéaume. Sir Hector Langevin assistera à l'assemblée et prendra la parole à 7 heures précises.

A TRAVERS LA VILLE.

L'ÉVÉNEMENT.—A raison des élections parlementaires, notre journal ne paraîtra pas demain.

DÉPART.—Son Altesse Royale la princesse Louise partira mercredi pour une excursion de pêche.

A LA CITADELLE.—Samedi après-midi, Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale la princesse Louise ont donné une réception à la Citadelle. Les invités ont passé là quelques moments des plus agréables.

QUÉBEC OUEST.—Il y aura ce soir, à 7.30 heures, sur la place du marché Champlain, une assemblée des électeurs favorables à la candidature de l'hon. Thos. McGreevy. Plusieurs orateurs distingués porteront la parole.

LACROSSE.—Il y aura sur le terrain Thistles, demain après-midi, une joute entre les clubs Thistles et White Stars. Son Altesse Royale la princesse Louise y assistera.

STATISTIQUE MORTUAIRE.—Il y a eu au cimetière Saint-Charles, pendant le mois de mai dernier, 65 inhumations.

LA PÊCHE.—On dit que la truite donne beaucoup plus lacs Beauport et Saint-Charles. Plusieurs pêcheurs en ont rapporté ces jours-ci en assez grande quantité.

SANITAIRE.—Plusieurs maladies sévissent sur les enfants, en ce moment, à Lévis. La coqueluche, le croup et la diphtérie font des victimes. Les maux de gorge aussi sont nombreux.

SURPRISE POSTALE.—En ouvrant dernièrement un sac de malles des Etats-Unis, les employés du bureau de poste de cette ville n'ont pas été peu surpris d'y apercevoir deux petits serpents. Il appert qu'ils avaient été enfermés dans une boîte d'où ils étaient parvenus à s'échapper.

LA TEMPÉRATURE.—Nous avons depuis deux ou trois semaines une température dont les cultivateurs sont enchantés. Les averse et les éclaircies intermittentes ont l'effet de faire croître l'herbe rapidement. On dit que les jardinages sont en fort bon état.

BÉNÉDICTION DE CLOCHES.—Le Rév. M. Meunier, prêtre missionnaire, nous écrit une lettre dans laquelle il nous informe que la collecte faite à l'occasion de la bénédiction de deux cloches hier matin à l'église Saint-Roch, a produit la somme de \$275. M. Meunier désire aussi remercier cordialement les dames et messieurs qui ont bien voulu à divers titres, prendre part à la cérémonie. La collecte a dépassé toute son attente.

La cloche de Saint-Zacharie a reçu les noms de Marie-Orelie-Eugénie-Marceline. Elle a été présentée par M. et Madame J. A. Langlais, M. et Madame F. Gourdeau, M. et Madame J. E. Latulippe.

La cloche de Saint-Prospère a reçu les noms de Marie-Emilie-Zoé-Emilia. Elle a été présentée par M. et Madame E. Angers, M. et Madame E. Turgeon, et M. et Madame O. Rochette.

EXCURSION A BON MARCHÉ.—On verra par une annonce que nous publions dans une autre colonne, que l'administration du Québec-Central a décidé d'accorder des billets de passage à grande réduction, à l'occasion des grandes courses qui auront lieu à Sherbrooke le 22 du courant. Les excursionnistes assisteront aussi à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans cette localité.

BAZAR.—Nous informons nos lecteurs qu'un bazar, organisé par l'Eglise d'Angleterre, dans le but de grossir le fonds destiné à la construction d'une maison d'école et d'une salle de lecture, s'ouvrira à Lévis demain, dans la bâtisse adjacente à l'église anglicane, sur la rue Wolfe. La salle du bazar sera ouverte l'après-midi et le soir. On pourra y entrer soit sur la rue Wolfe ou sur le terrain de l'église.

Les personnes qui désireraient contribuer à cette œuvre, sont priées de s'adresser au recteur, le révérend M. Ernest King, ou aux membres du comité de direction.

Partisans du ministère, votez à bonne heure pour l'hon. M. Caron, l'hon. M. McGreevy, l'hon. M. Blanchet, M. Bossé, M. Rhéaume, et faites voter vos amis pour les candidats ministériels.

FAITS DIVERS.

SINGULIÈRE AFFAIRE.—On lit dans le Monde : Une femme nommée Gougeon, qui tient un petit magasin à la Côte des Neiges, avait l'habitude de faire des achats dans une maison de gros de la rue St. Paul où elle avait réussi à commander un crédit d'environ cent dollars. Il y a quelques jours, elle est entrée chez ses fournisseurs et elle a déposé entre les mains des commis une petite valise, disant qu'elle la réclamait lorsqu'elle aurait fini ses emplettes. Lorsqu'elle reprit sa petite malle elle l'ouvrit et déclara que quelqu'un lui en avait enlevé la somme de \$400. Les marchands de gros prétendent que la malle n'a pas été ouverte dans leur magasin et qu'ils ont une confiance illimitée dans l'honnêteté de leurs commis. La femme a été se plaindre au bureau de police où elle a fait une déposition, n'incriminant personne en particulier. L'affaire sera probablement portée devant les tribunaux civils, si elle prouve que les \$400 étaient dans la malle au moment où elle est entrée dans le magasin de la rue St. Paul.

GUITEAU.—On télégraphie de Washington. Il paraît que le juge Bradley examine avec la plus sérieuse attention la requête de M. Reed en faveur de Guiteau. M. Reed demande qu'il soit enjoint au directeur de la prison de produire Guiteau à la prochaine session de la cour suprême, et de "montrer pour quelle cause" il ne serait pas élargi, comme ayant été jugé par une cour qui n'avait pas juridiction. Le juge Bradley fera connaître prochainement sa décision, mais s'il donne l'ordre requis Guiteau n'y gagnera rien, à moins que le président ne lui accorde un sursis jusqu'à la session de la cour, en octobre.

NOUVELLES DIVERSES.—On mande de Victoria, C. A., le 17 : "Nous recevons des nouvelles désolantes des districts inondés. Les prairies de Sumas et Chillinack ressemblent à une mer intérieure. Dix fermes seulement ont échappé à la destruction. Maisons, clôtures, animaux, tout a été emporté. Les habitants s'enfuient sur les hauteurs. La rivière continue de monter. Les pertes sont énormes, vu que les semences étaient terminées dans tout le pays. Les travaux du chemin de fer souffrent du retard. Les indiens transportent les malles sur leur dos.

—Une dépêche de Winchester, Kentucky, annonce que dix nègres et une femme blanche, employés sur le chemin de fer et occupant une cabane près de la crique Two-Mile, ont été noyés par une crue soudaine qui a emporté la cabane.

—Merriton, Ont., 17 : Hier après midi on a trouvé dans un champ de blé, le cadavre d'un homme ayant une blessure de revolver à la tête. C'est évidemment un cas de suicide, car l'on a trouvé un revolver à côté du cadavre et une demi-bouteille de whiskey. Le défunt paraît âgé d'environ 60 ans. D'après des papiers que l'on a trouvés sur sa personne, il semblerait qu'il se nomme George Knight, de Toledo, Ohio. Le coroner a été notifié.

—La Patrie dit que le constable Lefort, seul gardien de la paix pour toute la réserve des sauvages à Caughnawaga, n'est pas toujours roi et maître, comme on le pense bien, sur le territoire qu'il est chargé de surveiller. La vue de son uniforme et de ses armes n'a pas toujours l'effet voulu sur certains sauvages chauffés par l'eau de feu, qui lui font quelquefois passer de mauvais quarts d'heure.

Ces jours derniers, un de ces sauvages avinés lui a mis en pièces son uniforme, et aidé de quelques compagnons, aurait peut-être fort maltraité, s'il n'eût pas eu un pistolet. Le coupable a été condamné à \$5 d'amende et à payer la valeur de l'uniforme, \$20.

Ce matin, Lefort a amené en cour de police un autre sauvage du nom de José Lefebvre pour avoir eu en sa possession une bouteille de whiskey sur le vapeur Richelieu. L'accusé a été condamné au minimum de la pénalité en pareil cas, \$25 d'amende ou 1 mois de prison.

RELIQUE DE L'ESCLAVAGE.—Un nègre, nommé John Hanson, âgé d'une quarantaine d'années, a été déclaré coupable de vagabondage par un juge de Louisville, Kentucky, et condamné, en

vertu d'une loi de 1795, à être vendu en esclavage pour un an au plus haut et dernier enchérisseur. La vente a été opérée avant-hier par le shérif. Les amateurs ne manquaient pas. Plus de vingt ont successivement examiné la marchandise. On lui palpa le bras, on lui tâta les jambes, on lui scrutait les dents et le palais, on lui auscultait la poitrine et le dos, et l'opinion unanime était que la marchandise était avariée et ne valait pas l'argent qu'elle coûterait à nourrir. Ce diable de nègre avait des rhumatismes, et l'on ne pouvait pas raisonnablement espérer tirer de lui une grande somme de travail. Les enchères, parties de 50 cents, se sont élevées sou par sou à \$1.15, chiffre auquel elles sont restées longtemps stationnaires. Enfin un balayeur de la ville a offert \$2, et le nègre lui a été adjugé. Plusieurs noirs assistaient à la vente et manifestaient leur désapprobation aussi clairement qu'ils croyaient pouvoir le faire avec impunité. Il n'est pas à l'honneur de la législature de l'Etat du Kentucky de laisser appliquer encore cette vieille et inhumaine loi de 1795, devenue absolument injustifiable depuis l'abolition de l'esclavage.

QUÉBEC-OUEST

Une Assemblée des Électeurs De cette division

FAVORABLES A LA CANDIDATURE

L'Hon Thos. McGreevy

MARCHE CHAMPLAIN

CE SOIR (lundi) A 7.30 HEURES.

19 juin 1882.

DEMANDEZ LE SIROP DES ENFANTS du Dr. Codrre, recommandé par les meilleurs médecins de la Puissance—Prix 25 cts. par bouteille.

LA DÉPRESSION DES FACULTÉS intellectuelles et physiques, et toutes les maladies découlant d'une digestion insuffisante ou nulle, sont instantanément arrêtées et guéries par l'usage immédiat de l'émulsion d'Huile de foie de morue et d'hypophosphites, etc., de Puttner.

MÈRES ! MÈRES ! MÈRES !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. 30 janvier 1882—q&h.

POELES A L'HUILE DE CHARBON "QUEEN"

On vient de recevoir un autre lot de ces magnifiques poeles. Ce sont les meilleurs pour la saison des chaleurs. Ils sont en usage et sont fortement recommandés par les premières familles de la ville.

A vendre au DÉPOT D'HUILE ASTRALE, 56 rue de la Fabrique.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le crâne, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumtisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes. En vente chez tous les pharmaciens à 25 cents la boîte.

MACHINES A TRICOTER.

Les machines à tricoter de FRANZ & POPP, sont la perfection même; elles tricotent un grand bas complet en 7 minutes. Elles tricotent par côtes ou uni et également bien la laine, le coton et la soie. Seuls agents pour Québec et le district :

BERNARD & ALLAIRE. Machines à Coudre Célèbres de "Williams, Singer, Wheeler & Wilson, Wauzer, Appleton, Wilson Oscillating Shuttle," etc., etc.

Pianos ! Pianos ! de réputation prééminente, fabriqués par W. Knabe & Co., Stevenson & Co., cédant WEBER & Co., COLAVY & SWEENEY & Co., G. W. WEBER & Co., et plusieurs autres fabriques célèbres. Prix modérés, conditions faciles.

BERNARD & ALLAIRE. Éditeurs de Musique, 6, rue la Fabrique, Québec 11 avril 1882.

LES TISSUS NERVEUX ET SANGUINS doivent leur condition sanitaire au Phosphore et se désorganisent lorsque la quantité de celui-ci devient insuffisante. Il est aussi indispensable à la conservation des fonctions organiques du corps que l'électricité l'est pour le télégraphe. L'usage du phosphore combiné avec l'Huile de foie de morue, la chaux, le soude, etc., dans l'émulsion de Puttner, en contenant, sous une forme parfaitement digestive et agréable au goût, tous les éléments nécessaires à la santé et à la vitalité du corps, prévient et guérit rapidement toutes les maladies dues à l'insuffisance du phosphore dans le système organique. De là sa valeur inestimable pour les maladies du cerveau, la débilité nerveuse, l'abus de soi-même et les désordres des poumons qui, commençant par la débilité générale causée par la toux, le rhume et les bronchites, finissent par ce grand destructeur du genre humain—la Consommation.

Le service anniversaire des fondateurs et directeurs défunts de la Caisse d'Économie N. D. de Québec, aura lieu à la chapelle St. Jean-Baptiste, mercredi le 21 courant, à 8 heures a.m.

Annances Nouvelles.

On Demande Un garçon pour prendre soin d'un cheval et livrer les effets à domicile. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au DÉPOT D'HUILE ASTRALE, 56, rue de la Fabrique, 19 juin 1882—3fp

Jeune Fille Demandée. Une jeune fille respectable, intelligente et distinguée, trouvera une bonne situation comme commis, avec bon salaire. Se présenter au bureau de ce journal. 19 juin 1882—3fp

Union St. Joseph a St. Roch. Il y aura assemblée spéciale des membres de cette société LUNDI le 19 courant, à 8 heures précises, pour affaires importantes, au lieu ordinaire. Par ordre, J. B. DROUYN, Secrétaire. 17 juin 1882—2fg

Ligne de Ste. Anne. Le vapeur Laurentides qui fait le trajet entre Québec et Ste. Anne, quitte le quai Champlain tous les jours à 6 heures du matin, excepté les mardis et mercredis, les mêmes voyages se feront suivant l'heure de la marée. Le public sera servi à bord avec toute la courtoisie possible. Toute société religieuse ou civile qui voudra organiser un pèlerinage pourra louer ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine. On a considérablement agrandi ce vapeur, ce qui le rend beaucoup plus confortable. CAPT. ELZÉAR FORTIER. 17 juin 1882.

The Noon Gun Polka Par J. VÉZINA. 50 cts.

Chambres à Louer. Le soussigné offre en location pour le 1er de Juin, 26 chambres garnies ou non garnies, avec ou sans pension, au CENTRAL HOUSE, coin des rues Garneau et Couillard, Haute-Ville. Entrée privée, 49 rue Couillard. On sait que cette maison a vue sur la rue St. Jean, jusqu'aux fortifications, et qu'on a toujours sous les yeux le tableau le plus animé et le plus plaisant. L. FRÉCHETTE, Propriétaire. 30 mai 1882—2s

DEMANDE. On demande pour une maison de marchandises sèches de gros, 3 hommes d'expérience pour vendre sur échantillons. On donnera de bons salaires. Les applicants devront mentionner leur temps d'expérience et les références qu'ils ont à donner. S'adresser par lettre A. B. Bureau de l'Événement. 12 juin 1882.

A Vendre. La magnifique résidence de campagne dépendant de la succession de feu Toussaint Vézina, écuyer, située sur le chemin de Ste. Foye, près de l'église, contenant environ vingt arpents de terre en superficie en bon état de culture, avec maison, grange, étables et autres bâtiments. S'adresser à H. BOLDUC, Notaire. 14 juin 1882—1m

Annances Nouvelles.

DISSOLUTION

Nouveaux Rabais.

Franges à Rideaux pour moins que la moitié du prix. Repps à Rideaux, grande réduction. Bons Tapis Tapisserie pour 45 cts. et plus. " Rideaux de point, \$2.75 la paire. " Coton Jaune à draps pour 25 cts. " demi-blanc à draps pour 37 1/2 cts. " Courtpointes blanches 10-4, \$1.35 et plus. " Toile de table non-blanche, 40 cts et plus. " " blanche, 55 cts. et plus. " Serviettes de table pure toile, \$1.25 et plus la douzaine. " Essuie-mains, 20 cts. " Serviettes à verres, 12 cts. Un lot à bon marché de mouchoirs de toile, fichus de valeur, peignoirs, nylons, dolmans et manteaux, à grand rabais. La balance de nos chapeaux de dames importés, au-dessous du prix coûtant. Articles de fantaisie, derniers patrons dans tous les départements. Articles pour Messieurs. Derniers patrons de chemises blanches et de couleurs, cravates, scarfs et vêtements de corps. Bon tweed tout laine pour 50 cts. Etoffe double largeur pour habits, \$1.50. F. YFE & LEITCH, Coin des rues de la Fabrique et Ste. Famille. 17 juin 1882.

DEMANDE. On demande immédiatement à ce bureau, un jeune garçon pour le département des presses. On Demande Un jeune homme comme assistant teneur de livres, sachant parler l'anglais et le français. S'adresser à TOUSSAINT & FRÈRES, Rue St. Pierre. 30 mai 1882.

Pension Privée. On pourra trouver une excellente pension et de bonnes chambres, à très bonnes conditions. S'adresser à Mme Vve. LEVESQUE, No 28, rue St. Nicolas. 22 mai 1882—1m

Voiture à Vendre Un beau Phaéton en parfait ordre à vendre à bonnes conditions. S'adresser chez M. DENIS GAUVIN, Charon, coin des rues Scott et St. Patrice. 13 juin 1882—15j

Voitures à Vendre. Deux petites charrettes légères en parfait ordre, à très bas prix. S'adresser à J. B. MARTEL, Epicier, Coin des rues du Pont et St. François. 15 juin 1882—15j

A VENDRE Un jeune taureau Ayrshire, premier prix obtenu à l'exposition 1881 Montréal, à vendre. S'adresser à TOUSSAINT & FRÈRES, Ancien poste Thibaudau Frères. 23 mai 1882.

HAVRE DE TORONTO. Avis aux Entrepreneurs. ON recevra à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI le 7e jour de JUILLET prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sous-signé, et portant la suscription "Soumission pour Travaux au Havre de Toronto," pour l'exécution de certains TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS DANS LE HAVRE DE TORONTO, d'après les plans et les devis descriptifs que l'on peut voir au Ministère de Travaux Publics, Ottawa, et au bureau du Maître du Havre, Toronto, à commencer de Lundi, le 1er jour de Juin courant. Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en considération qu'autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, que les blancs en seront convenablement remplis et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque s'annulera confusément, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 juin 1882. 16 juin 1882—3f

Chemins de fer du Grand-Tronc Grande démonstration à Levis, Me. Assemblée des sociétés françaises Des billets de retour seront en vente aux bureaux du Grand-Tronc à Montréal et Québec, les 21 et 22 Juin, valide jusqu'au 26 Juin. Prix aller et retour, seulement \$5.00. 14 juin 1882—4f

Le grand encan Mensuel de Meubles très élégants, Argenterie, etc.

Par OCT. LEMIEUX & Cie. JEUDI le 22 JUILLET

A notre salle d'encan, 253 rue et faubourg St. Jean, Québec.

Magnifique ameublement de salon en Froca le 1 de soie et velours, ameublement de Parloir à la Louis XVI couvert en crin, grands Miroirs de trumeaux glace à glaise, Miroirs de corniche cadres richement sculptés, Chromos français, Tapis patrons très choisis, Tables à cart à et de centre dessus en marbre d'Italie, Étagères de côté et de coin peintes à l'huile, Fideboard en bois noir très nouveau et richement orné, grande table Extensive en noyer noir, Argenterie, Pots à glace, Verreries, Services à dîner en porcelaine, services à déjeuner et à thé en porcelaine dorée, Canapé berceuse couverte en soie crue, tapis de salle à dîner, magnifique ameublement de chambre à coucher en noyer noir poli à l'huile et dessus en marbre, aussi en ébène et noyer tendre, Prelarts, Table de cuisine, Lavemains, et un grand assortiment de chaises de salle à dîner. Cette immense vente à l'encan aura lieu Jeudi le 22 Juin, à notre salle d'encan, 253 rue et faubourg St. Jean. Tout ces meubles très élégants, faits sur commande en noyer noir, d'un fini parfait et des patrons les plus nouveaux, seront vendus sur garantie et absolument sans réserve. Les amateurs de beaux et bons effets sont invités de venir visiter notre salle. Tout sera visible Mercredi, le 21, de 10 heures avant midi jusqu'à 10 heures du soir. Les dames qui désireront assister à ce belle encan, auront des chaises à leur disposition. La vente commencera à 2 heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. 14 juin 1882.

EXCURSION SUR LE Chemin de fer Québec-Central Excursion à bon marché de Québec et de tous les endroits au sud de Québec, aux Courses de Sherbrooke ET LA Célébration de la St. Jean Baptiste LES 22 ET 23 JUILLET Le grand événement de la saison, savoir : Grande course pour la coupe de la Reine, jeudi le 22. Pour autres détails, voir les affiches ou s'adresser aux agents MM. Leve & Alden, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, ou encore aux agents à toutes les stations de la ligne. J. R. WOODWARD, Agent général. 15 juin 1882—6f

VENTE A LA FOLLE ENCHERE

Par OCT. LEMIEUX & Cie. Par encan seront vendus Jeudi le 22 Juin, à la folle enchère de M. J. Boutin Bonrassa, N.P., de St. Romuald, les articles suivants : 1 Sideboard, 20 verges de Prelart et 2 Chromos français. La vente aura lieu à notre salle d'encan et commencera à 2 heures. OCT. LEMIEUX & Cie., Encanteurs. 15 juin 1882.

Magnifiques lots à bâtir à Vendre. 3 LOTS DE VALEUR 3 Formant la moitié nord du splendide terrain borné par les rues Dalhousie, Arthur, Prince de Galles et St. Jacques—contigu à l'Expertise des douanes—près de la Douane, du nouveau bassin et du terminus à eau profonde du Chemin de fer du Nord. Les conditions de paiement seront très faciles. On peut voir le plan de la propriété au bureau du soussigné. H. STAVELEY, Architecte. 14 juin 1882—6f

Maison à Louer. Une bonne maison à deux étages, coin des rues Jupiter et St. Gabriel, quartier Montcalm, tout près du marché Berthelot, à très bonnes conditions. S'adresser à FR. GINGRAS, Epicier, Coin des rues Scott et St. Gabriel. 15 juin 1882.

SALLE DE MUSIQUE.

A l'occasion de la Saint Jean-Baptiste LUNDI 26 JUILLET 1882 REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE Sous le bienveillant patronage de Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Sennarison. La Prière des Naufrages Drame moral et historique en 5 actes et à grand spectacle Par MM. Demery et Ferdinand Dugué. 1er acte.—La révolte à bord du bâtiment L'Uranie. 2e acte.—La mer de glace. 3e acte.—Le doigt de Dieu. 4e acte.—Honneur et argent. 5e acte.—Le châtiment. Prix des places : sièges réservés 75 cts., Galerie, 50 cts., Parquet 50 cts., Parterre 25 cts. On peut réserver ses sièges à l'avance en s'adressant à M. Lavigne, éditeur de musique, 55 rue de la Fabrique, où le plan de la salle est déposé. 15 juin 1881.

Vieux Habits. Vendez plutôt les vieux effets qui ne sont plus de service pour vous que de les garder à vous embarrasser. En ce cas, il faut s'adresser à GOCHIER, marchand de seconde main, rue St. Vautier No. 232 et 234, St. Roch, Québec, qui se rendra de suite où il sera mandé, soit en ville ou aux environs. 20 mai 1882—1mp

